

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour les élèves déjà au collège H.Wallon et les élèves de CM2 des écoles de secteur : retirer et remplir la demande d'inscription.

Pour les élèves déjà au collège et de CM2 des établissements HORS SECTEUR, il faut faire une **demande de dérogation** auprès du principal ou du directeur d'école pour changer de collège. Et également remplir la demande d'inscription.

La demande d'inscription et les demandes de dérogation peuvent être retirés au club de basketball ou au collège Henri Wallon.
Elles doivent être ramenées au mois d'avril.

SMH BASKET



Collège Henri Wallon
17 Rue Henri Wallon
38400 Saint-Martin-d'Hères



06.08.87.49.17



<https://www.saintmartindheres-basketball.fr/>

NOUS CONTACTER



Collège Henri Wallon
17 Rue Henri Wallon
38400 Saint-Martin-d'Hères



04.76.25.52.16



Ce.0380065P@ac-grenoble.fr



<https://wallon-isere.ent.auvergnerrhonesalpes.fr>



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE BASKET

Collège Henri Wallon
Saint-Martin-d'Hères



OBJECTIFS

La section, officielle, existe depuis septembre 2023.

Elle permet de concilier une pratique sportive intensive avec la poursuite des études au sein du collège de la sixième à la troisième.

Les élèves qui y sont inscrits pourront intégrer la section sportive du lycée Pablo Neruda (SMH) ou du lycée Mounier (Grenoble).

LES MISSIONS DE LA SECTION SPORTIVE

- Développer chez les élèves les compétences d'un Basketteur expert.
- Former les participants aux rôles d'arbitre et de coach.
- Promouvoir le sport et ses valeurs chez les jeunes
- Mettre en valeur les compétences des élèves et représenter le collège lors des compétitions et des manifestations sportives

ENCADREMENT ET LIAISON CLUB / COLLEGE

Professeur référent : M. Lachenal, professeur d'EPS.

Les contenus sont élaborés en concertation avec le club de Basketball de SMH et ses encadrants

Le club met à disposition dans ce cadre des intervenants qualifiés.

PRE-REQUIS POUR INTEGRER LA SECTION

·Etre licencié du club de basket de SMH (ou s'engager à la devenir)

·Adhérer à l'association sportive du collège.

Des aides financières sont possibles : carte TATTOO (Département de l'Isère), réduction de l'adhésion au club, aide du Fonds Social Collégien.

FONCTIONNEMENT

Elèves concernés :

- Filles et garçons
- De la 6ème à la 3ème
- Motivés par la pratique du basket
- et sélectionnés après candidature

.Entraînements de la section :
1 à 2 séances par semaine,
les lundis et / ou jeudis de 15h30 à 17h00

ETUDE ET SPORT

Si les horaires de cours sont aménagés pour permettre la pratique du basket pendant les heures scolaires., les élèves inscrits sont soumis aux mêmes obligations scolaires (cours et devoirs) que leurs camarades.

A chaque trimestre, un bilan est effectué entre collège, club et parents ; la priorité reste le bon déroulement de la scolarité.

En cas de baisse des résultats scolaires ou de comportements inadaptés, la Direction du collège peut, sur proposition du professeur référent, exclure provisoirement ou définitivement un élève de la section.

CALENDRIER ET TEMPS FORTS

SEPTEMBRE : début des entraînements + journée nationale du sport scolaire

NOVEMBRE : tournois amicaux + CROSS district

JANVIER : journée de formation « jeune officiel » + tournois qualificatifs + entraînement avec les lycéens

MARS : séance Handy Basketball + finale départementale et régionale + entraînement avec les primaires

MAI : journée porte ouverte + tournoi de 3X3 + concours de tirs

JUIN : sortie